

Le Bulletin de la Documentation n° 369

Semaines du 04 au 14 août 2014



Sélection d'articles

Page 2

Presse régionale

Page 3 à 5

Actualité juridique

Page 6

Pour toutes demandes :

Catherine CHAPUS - Christine LEBARD - Jean MAGNIN

03 83 34 48 42 - 03 83 34 48 53 - 03 83 34 18 35



service.documentation@carsat-nordest.fr

Sélection d'articles

Sécurité sociale

- **ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE**

L'Assurance maladie devrait subir 4 490 suppressions de poste d'ici à 2017

La convention d'objectifs et de gestion (COG), qui prévoit la suppression de 4 490 postes d'ici à 2017, a reçu l'avis favorable de 15 administrateurs (dont le Medef et la CGPME).

[A lire dans latribune.fr du 4 août 2014, 3 pages](#)

- **LOI DE FINANCEMENT RECTIFICATIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (LFRSS)**

LFRSS 2014 : censure du Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a censuré deux dispositions de la loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2014. Elles visaient à créer une réduction dégressive de cotisations salariales et à augmenter la déduction forfaitaire de cotisations patronales des particuliers employeurs. En revanche, le Conseil a jugé conforme à la constitution le gel pour l'année 2014 de la revalorisation annuelle des retraites.

[A lire dans Liaisons Sociales du 8 août 2014, 2 pages](#)

- **TEMPS PARTIEL**

Temps partiel dérogatoire du régime général de Sécurité sociale

Conformément aux dispositions de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013, un accord, minoritaire, consacré au travail à temps partiel des personnels du régime général de Sécurité sociale, a été signé le 8 juillet 2014. Il a «pour unique objet de répondre à la nécessité, pour certains types de services ou d'établissements, de recruter, du fait de la nature de leurs activités, des salariés à temps partiel pour une durée inférieure à 24 heures par semaine».

[A lire dans Liaisons Sociales du 14 août 2014, 2 pages](#)

Personnes âgées

- **PROJET DE LOI**

Le projet de loi dépendance modifié à la marge

Présenté en Conseil des ministres le 3 juin, le projet de loi sur l'autonomie des personnes âgées vient de commencer son périple parlementaire. Une fois encore, la déception est à la mesure des attentes. Alors que le gouvernement a revu sa copie après le remaniement ministériel, beaucoup souhaitaient que la commission des Affaires sociales commence à remuscler le projet de loi. Mais sur des sujets centraux comme la gouvernance, le bilan est bien maigre.

[A lire dans Protection Sociale Informations du 23 juillet 2014, 1 page](#)

Presse régionale

Personnes âgées

- **ARDENNES**

La maison de retraite de Charleville-Mézières fermera bien d'ici la fin de l'année

Le Centre de séjour pour personnes âgées, situé Place Jacques Félix, fermera ses portes d'ici la fin de 2014, à la suite de l'avis défavorable de la commission de sécurité en 2012, laquelle jugeait le bâtiment vétuste. La soixantaine de résidents seront réorientés vers deux structures du Centre hospitalier de Charleville-Mézières.

[A lire dans L'Ardennais du 9 août 2014, 1 page](#)

- **MEURTHE-ET-MOSELLE**

Nancy : Nouveau président à LAVI

Le Café social est plein ce jeudi 7 août, 14, rue des Tiercelins à Nancy. Mais, certains viennent tous les jours. L'association LAVI (Lien Accompagnement Vieillesse Intégration) lutte contre la solitude, crée du lien pour les vieux travailleurs et leurs épouses. Mohammed Benchaabane succède à Setta Khatir à la tête de l'association.

Guillaume MAZEAUD

[A lire dans L'Est Républicain du 8 août 2014, 1 page](#)

Le maintien à domicile dans le Pays-Haut : une priorité

Les personnes âgées veulent rester à leur domicile mais ont besoin d'aide, c'est pourquoi les métiers de services à la personne se professionnalisent et se développent. En 2013, 190 personnes ont été reçues par la plateforme de professionnalisation dans les territoires de Longwy et Briey. Afin de rompre l'isolement des personnes dépendantes, la coordination de projets frontaliers (Interreg) porte sur les services aux personnes dépendantes avec les voisins belges et luxembourgeois.

[A lire dans Le Républicain Lorrain du 9 août 2014, 1 page](#)

- **VOSGES**

Lamarche : Des jeux au service des malades d'Alzheimer

Le Kiwanis club a financé un projet développé à l'hôpital de Lamarche. Le but est de stimuler tout particulièrement les résidents, malades d'Alzheimer ou non, avec des jeux adaptés. Moment de partage, le jeu est synonyme de bonne humeur. Il stimulerait aussi les souvenirs, réduirait l'anxiété et contribuerait au soulagement de la douleur.

[A lire dans Vosges Matin du 5 août 2014, 1 page](#)

Social

- **ARDENNES**

Puilly-et-Charbeaux : L'ADMR du Pays d'Yvois dénonce un manque de soutien

L'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) du Pays d'Yvois a tenu son assemblée générale à Puilly-et-Charbeaux. A cette occasion, le président a fait part du manque de soutien et de considération de son administration départementale. Il a ensuite félicité les bénévoles et les salariées de cette association. Puis, le bilan de l'ADMR a été détaillé.

[A lire dans L'Ardennais du 4 août 2014, 1 page](#)

- **VOSGES**

Accessibilité à Vittel : le compte à rebours est lancé

La loi sur l'accessibilité dans les établissements recevant du public entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2015, et l'inquiétude commence à gagner les commerces de Vittel quant à la réalisation de la mise aux normes obligatoires. L'aspect financier donne un sacré coup de frein, surtout du côté des propriétaires et des bailleurs. Certains parmi eux avisent déjà leur locataire qu'ils ne sont pas enclins à financer des travaux, quitte à se mettre hors-la-loi.

[A lire dans Vosges Matin du 2 août 2014, 1 page](#)

Mirecourt : La solitude ne prend pas de vacances

Certaines personnes vivent la période estivale dans un isolement parfois plus profond qu'à l'accoutumée. Les associations d'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), dont celle de Mirecourt, restent ouvertes en été et assurent, pendant cette période, la continuité de service.

Charles WENGER

[A lire dans Vosges Matin du 7 août 2014, 1 page](#)

Région

- **CHAMPAGNE-ARDENNE**

Bilan démographique 2012 en Champagne-Ardenne

Au 1er janvier 2013, la population de Champagne-Ardenne est estimée à 1.333.500 habitants. Si le nombre de 15.500 naissances diminue comme en 2011, le nombre de 12.910 décès est beaucoup plus élevé qu'en 2011, notamment en raison d'une surmortalité liée à la vague de froid du début de l'année. Le solde naturel atteint son niveau le plus bas de la décennie.

Sandrine BOUFFIN, Anne DOUSSET

[A lire dans Insee Analyses Champagne-Ardenne du 1^{er} août 2014, 4 pages - www.insee.fr](#)

- **LORRAINE**

Plus de 25.000 malades d'Alzheimer en Lorraine

La maladie d'Alzheimer touche environ 900.000 personnes en France. En 2020, compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie, ce sont plus de 1,3 million d'individus qui risquent d'être atteints par cette pathologie cérébrale. En Lorraine, plus de 25.000 malades ont été recensés, selon une source de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

[A lire dans Le Républicain Lorrain du 8 août 2014, 1 page](#)

Personnes âgées, handicapées en Lorraine : la bonne nouvelle de l'été

35 millions d'€ de financement complémentaire, c'est la bonne nouvelle de l'été annoncée par l'Agence régionale de santé Lorraine. D'ici 2016, 1.180 places pour les personnes âgées, adultes et enfants handicapés devraient être créées dans la région pour satisfaire des besoins qui semblent intarissables.

Laurence SCHMITT

[A lire dans Le Républicain Lorrain du 14 août 2014, 1 page](#)

Actualité juridique

Sécurité sociale

- **CNAMTS**

- Risques Professionnels

Dominique MARTIN est nommé au 1^{er} septembre, directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé. A 58 ans, le Dr Martin, énarque et psychiatre, occupait depuis octobre 2011 le poste de directeur des risques professionnels de la CNAMTS.

[Décret du 1er août 2014, Journal Officiel du 3 août 2014](#)

- **LOI DE FINANCEMENT RECTIFICATIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (LFRSS)**

- La LFRSS pour 2014 est publiée au Journal officiel

Après avoir été soumise au Conseil constitutionnel, la LFRSS pour 2014 est publiée. Elle renforce notamment les charges sociales patronales et gèle les pensions de retraite jusqu'au 1^{er} octobre 2015. A lire dans Liaisons Sociales du 13 août 2014, 1 page

[Loi n° 2014-892 du 8 août 2014 – Journal officiel du 9 août 2014,](#)

Economie

- **LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE**

- La loi de finances rectificative pour 2014 est promulguée

Le premier collectif budgétaire pour 2014 est publié. Visant à mettre en œuvre une partie du pacte de responsabilité et de solidarité, il prévoit notamment une réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu et la poursuite de la réforme de la taxe d'apprentissage. A lire dans Liaisons Sociales du 13 août 2014, 1 page

[Loi n° 2014-891 du 8 août 2014 – Journal officiel du 9 août 2014,](#)

Société

- **NOMINATION**

- Nomination de la sous-préfète de Commercy

Mme Hélène Girardot, conseillère d'administration du ministère de l'Intérieur, est nommée, sous-préfète de Commercy. Elle remplace Mme Sandrine Anstett-Rogron.

[2 décrets du 31 juillet 2014 – Journal officiel du 2 août 2014](#)

Retraite

- **PÉRIODES ASSIMILÉES**

- Validation de périodes assimilées au titre de la maternité

La circulaire Cnav du 7 août 2014 précise les modalités de validation des périodes assimilées au titre de la maternité ou de l'adoption. A lire dans Liaisons Sociales du 14 août 2014, 2 pages

[Circulaire Cnav n° 2014-45 du 7 août 2014](#)